



Ministère des Pêches
et de l'Economie Maritime

وزارة الصيد والاقتصاد البحري

N° _____ / MPEM/M

رقم: _____ و ص / م ص ص ص ت ص

00000108

نواكشوط في : 22 SEPT 2014

Nouakchott, le: 22 SEPT 2014

Le Ministre الوزير

NOTE DE SERVICE

Conformément aux dispositions de l'Arrêté R 3297/MPEM du 18 Septembre 2014 portant définition d'un dispositif pour l'élaboration d'une stratégie pour le secteur de la Pêche et de l'Economie Maritime, le comité interne crée à cet effet se compose comme suit :

- Président :** Ba Almamy Samboly, Chargé de Mission au MPEM ;
Membres :
- Mohamedine Fall Ould Abdi, Conseiller Technique ;
 - Bowba Mint El Khaless, Conseiller Technique ;
 - Mohamed Salem Ould Louly, Conseiller Technique;
 - Sidi Med Ould Med Cheikh, Conseiller Technique;
 - Ba Abdoulaye Mamadou, DG/SMCP;
 - Mohamed M'Bareck Ould Souleim, Directeur de l'IMROP ;
 - Dr. Ba Abou Sidi, Directeur de l'ONISPA ;
 - Mohamed Lemine Ould Hamoud, Président /FNP;
 - Mohamed Mahmoud Ould Sadegh, SG FNP;
 - Moulaye Abass Boughourbal, FNP ;
 - Sid'Ahmed Ould Abeid, Section artisanale NDB.

Ce comité a pour mission de conduire les travaux d'analyse, de réflexion et d'étude nécessaire pour l'élaboration d'une stratégie de développement du secteur des Pêches et de l'Economie Maritime et devra élaborer un échéancier prévisionnel de production de la stratégie dans un délai maximum de 15 semaines.

Il devra tenir des réunions régulières et rendre compte hebdomadairement au Ministre de l'état d'avancement de ses travaux.

Le secrétariat du comité est assuré par la Direction de la Programmation et de la Coopération et le suivi par Monsieur Fall Abdoul Karim.

La Secrétaire Générale du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime est chargée de veiller à l'application des dispositions de la présente note de service.

NANI OULD CHROUGHA

